

 Présentation**Informations générales**

DESIGNATION : A.S.M.R

FORME JURIDIQUE : Société par action simplifiée

SIEGE SOCIAL : ZA LE BOURG NEUF
35240 LE THEIL-DE-BRETAGNE

SIRET : 52508999100026

ACTIVITE :

- Code NAF : 2561Z
- Description : Traitement et revêtement des métaux

EFFECTIF MOYEN : 11,73

REGIME FISCAL : BIC Professionnel / Impôt sur les Sociétés

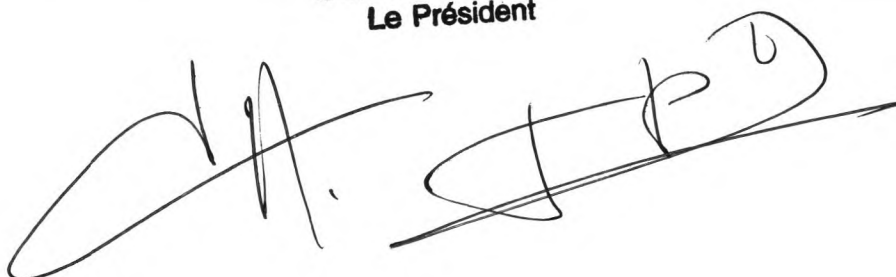
Exercice

Exercice du 01 octobre 2023 au 30 septembre 2024

Durée de l'exercice : 12 mois

Durée de l'exercice précédent : 12 mois

Certifié conforme
Le Président



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS A.S.M.R

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2024, dont le total est de 1 209 705 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 253 036 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2023 au 30/09/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 07/11/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires. La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

 Règles et méthodes comptables**Provisions**

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	au début d'exercice	Augmentation	Diminution	en fin d'exercice
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	36 241			36 241
Immobilisations incorporelles	36 241			36 241
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	259 869		1 550	258 319
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	613 289	3 000	5 912	610 377
- Installations générales, agencements aménagements divers	158 443	1 385		159 828
- Matériel de transport	60 371	3 906		64 277
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 451	1 860	3 451	1 860
Immobilisations corporelles	1 095 422	10 151	10 913	1 094 660
- Participations évaluées par mise en				
- Autres titres immobilisés	158			158
- Prêts et autres immobilisations financières	6 202			6 202
Immobilisations financières	6 360			6 360
ACTIF IMMOBILISE	1 138 024	10 151	10 913	1 137 262

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		10 151		10 151
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		10 151		10 151
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		10 913		10 913
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		10 913		10 913

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	30/09/2024
Éléments achetés	36 241
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	36 241

 Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	A la fin de l'exercice
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	158 566	21 905	1 550	178 921
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	405 261	56 136	5 912	455 486
- Installations générales, agencements aménagements divers	39 987	14 396		54 384
- Matériel de transport	53 832	5 099		58 931
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 451	468	3 451	468
Immobilisations corporelles	661 097	98 006	10 913	748 190
ACTIF IMMOBILISE : AMORTISSEMENTS	661 097	98 006	10 913	748 190

 Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 355 601 euros et se ventile globalement de la façon suivante :

	Montant brut	Echéances à 1 an au plus	Echéances à plus de 1an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	6 202		6 202
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	264 779	264 779	
Autres	55 123	55 123	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	29 496	29 496	
Total	355 601	349 399	6 202
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Intérêts courus à recevoir	890
Total	890

 Notes sur le bilan

Capitaux Propres

Composition du Capital Social

Capital social d'un montant de 5 000,00 euros décomposé en 500 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	500	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	500	10,00

 Notes sur le bilan

Provisions pour risques et charges

Tableau des provisions pour risques et charges

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisée de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	30 000				30 000
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	30 000				30 000
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 502 662 euros et se ventile globalement de la façon suivante :

	Montant brut	Echéances à 1 an au plus	Echéances de 1 à 5 ans	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	239 144	106 384	132 760	
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	101 397	101 397		
Dettes fiscales et sociales	161 061	161 061		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	1 060	1 060		
Produits constatés d'avance				
Total	502 662	369 902	132 760	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice	142 672			

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs factures non parvenues	21 714
Provision pour congés payés	28 123
Charges /congés payés	9 080
Charges sociales - charges à payer	286
Etat-charges à payer	642
Total	59 845

 Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	29 496		
Total	29 496		

 Présentation**Informations générales**

DESIGNATION : A.S.M.R

FORME JURIDIQUE : Société par action simplifiée

SIEGE SOCIAL : ZA LE BOURG NEUF
35240 LE THEIL-DE-BRETAGNE

SIRET : 52508999100026

ACTIVITE :

- Code NAF : 2561Z
- Description : Traitement et revêtement des métaux

EFFECTIF MOYEN : 11,73

REGIME FISCAL : BIC Professionnel / Impôt sur les Sociétés

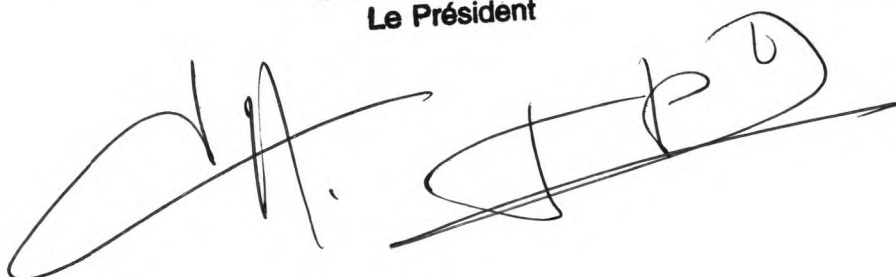
Exercice

Exercice du 01 octobre 2023 au 30 septembre 2024

Durée de l'exercice : 12 mois

Durée de l'exercice précédent : 12 mois

Certifié conforme
Le Président



 Bilan Passif

	Net au 30/09/2024	Net au 30/09/2023
PASSIF		
CAPITAUX PROPRES		
Capital	5 000,00	5 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserves :		
- Réserve légale	500,00	500,00
- Réserves réglementées		
- Autres réserves (1)	418 506,98	378 931,49
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	253 035,74	159 575,49
Subventions d'investissement et provisions réglementées		
Total des capitaux propres	677 042,72	544 006,98
AUTRES FONDS PROPRES		
Autres fonds propres		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques et charges	30 000,00	30 000,00
DETTES		
Emprunts et dettes assimilées	239 144,41	381 816,36
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Fournisseurs et comptes rattachés	101 397,26	111 412,88
Autres dettes	162 120,55	180 700,98
Total des dettes (2)	502 662,22	673 930,22
Comptes de régularisation (2) :		
- Produits constatés d'avance		
- Autres		
TOTAL GENERAL	1 209 704,94	1 247 937,20
(1) Dont réserves statutaires ou contractuelles		
(2) Dont dettes et comptes de régularisation à plus d'un an (a)	132 760,21	231 428,41
(2) Dont dettes et comptes de régularisation à moins d'un an (a)	369 902,01	442 501,81
(a) à l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

 Bilan Actif

	Brut	Amortis. Dépréciation	Net au 30/09/2024	Net au 30/09/2023
ACTIF				
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles :				
- Fonds commercial	36 241,00		36 241,00	36 241,00
- Autres				
Immobilisations corporelles	1 094 660,41	748 190,08	346 470,33	434 324,93
Immobilisations financières (1)	6 360,40		6 360,40	6 360,40
Total de l'actif immobilisé	1 137 261,81	748 190,08	389 071,73	476 926,33
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours (autres que marchandises)	82 550,75		82 550,75	91 230,29
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés (2)	264 779,36	17 849,00	246 930,36	285 166,71
Autres créances (2) (3)	55 123,29		55 123,29	123 785,43
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	406 532,56		406 532,56	257 746,04
Total de l'actif circulant	808 985,96	17 849,00	791 136,96	757 928,47
Comptes de régularisation (2) :				
- Charges constatées d'avance	29 496,25		29 496,25	13 082,40
- Autres				
TOTAL GENERAL	1 975 744,02	766 039,08	1 209 704,94	1 247 937,20
(1) Dont à moins d'un an (brut)				
(2) Dont à plus d'un an (brut)				